

Province de Québec
Municipalité Durham Sud.

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 9 janvier 2012.

Procès-verbal de l'assemblée du conseil municipal de Durham Sud, tenue le 9 janvier 2012, à 19:30 heures; monsieur le maire Michel Noël, madame et messieurs les conseillers Francine Trahan, Hilarius Peter, Pierre Noël, Maxime Bathalon, Louis Manseau formant quorum sous la présidence de monsieur le maire. Mme la secrétaire Christiane Bastien est présente. Absence motivée : Jean-Marie Belcourt

Après la prière la session est ouverte.

2012-01-01 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Maxime Bathalon et appuyé par le conseiller Hilarius Peter et résolu unanimement de laisser le varia ouvert et d'adopter l'ordre du jour. Adopté

2012-01-02 Adoption des procès-verbaux du 5, 12 et du 19 décembre 2011.

Il est proposé par le conseiller Hilarius Peter et appuyé par le conseiller Pierre Noël et unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux du 5, 12 et du 19 décembre 2011. Adopté

2012-01-03 Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau et appuyé par la conseillère Francine Trahan et unanimement résolu d'adopter les comptes à payer suivants et à autoriser la secrétaire trésorière à en faire le paiement. Adopté

# ch	Nom	Description	Montant
3792à3833	Sal.	+ vacances pompiers	5,870.15
3834à3838	Sal.	Christiane, Gisèle, Benoit, Réal et Sylvain	2,233.32
3839à3843	Sal.	Christiane, Gisèle, Benoit, Réal et Sylvain	2,233.32
3844à3846	Salaire	patinoire (Guy Gagnière) Gisèle et Christiane	660.45
3847à3849	Salaire	Benoit, Réal et Sylvain	1,634.20
3850à3852	Salaire	patinoire (Guy Gagnière) Gisèle et Christiane	670.44
3853à3855	Salaire	Benoit, Réal et Sylvain	1,634.20
7502	J.D.L.,	contrat entretien photocopieur	24.69
7503	2334,5150	Québec Inc., cueillette, transport ordures	3,362.60
7504	Aréo Feu Ltée,	habillement pompier	2,677.63
7505	Bell,	téléphone : bureau, bibliothèque, caserne, loisirs	470.85
7506	CRSBP	Centre du Québec, contribution Municipale 2012	6,662.16
7507	Johanne	Cardinal, entretien ménager salle + bureau	80.00
7508	CEGEP	de Drummondville, bourse étudiant 2011-2012	350.00
7509	S.C.A.	St-André d'Acton, ampoule halogène (bâtiments)	11.45
7510	S.C.A.	St-André d'Acton, rondelles + pinceau (pompiers)	11.71
7511	S.C.A.	St-André d'Acton, articles divers (voiries)	90.19
7512	S.C.A.	St-André, d'Acton, chauffe-eau, bois, grattoir (Loisirs)	591.72
7513	Caisse	Desjardins, remises mensuelles (décembre 2011)	5,834.57
7514	CSDC,	2 ^e et 3 ^e vers. formation pompiers	2,400.00
7515	Fabrique	St-Fulgence, location local bibliothèque	382.00
7516	Trav-eaux	Girardot Enr., remplacher chauffe-eau (loisirs)	121.87
7517	Hydro	Québec, éclairage de rues	566.58
7518	Waste	Management, enfouissement des ordures	1,870.72
7519	Clément	Larrivière Distribution, feuilles polyboard (loisirs)	505.89
7520	Marco	Mini-Mécanique Inc., rép. scie à chaînes	78.66

7521	Fonds des pensions alimentaires	169.01
7522	Caisse Desjardins , Petite Caisse (timbres, lettres enregistrées)	101.76
7523	Ass. des pompiers de Durham Sud, remb. repas	52.92
7524	Régie Intermunicipale des déchets, récupération janvier 2012	738.29
7525	René Giguère Inc., défaire barrage de castor	205.07
7526	Le Réseau Mobilité Plus, location pagettes	201.10
7527	Sel Warwick, sel à dégalcer	3,857.70
7528	Thermoshell, diesel clair	1,128.15
7529	Clémence Ménard, ménage et déneigement décembre	203.60
7530	Centre du Camion Beaudoin Inc, pièce pour camion #1	97.36
7531	Tenco Inc, pièce pour camion à neige	34.31
7532	Mécanique Giguère & Fils Inc., rép. camions pompiers et neige	755.85
7533	M.R.C. Drummond, mensuel janvier et décembre 2012	8,323.38
7534	Nettoyeur J.E. Therrien, location et nettoyage tapis	64.89
7535	Hydro Québec, loyer 72, loisirs, station de pompage	3,955.87
7536	G.A. Beaudry & Fils, réparation luminaires	836.44
7537	Cooptel, internet CLD	17.19
7538	Station Durham, batterie, pose de lumière P01	461.80
7539	Ass. rég. de loisirs personne handicapée, don	100.00
7540	Buropro, achat de livres pour la bibliothèque	17.85
7541	Annulé	-----
7542	Ultima, assurance pour année 2012	21,899.00
7543	L'Épicerie de Durham Sud, location terrain pour container	100.00
7544	Espace Bell St-Eustache, achat de cellulaires	669.20
7545	Hydro Québec, électricité caserne	954.55
7546	Laboratoire d'Analyses S.M., Analyse d'eau	77.61
7547	Bell Mobilité, cellulaires voiries, municipalité	137.97
7548	Waste Management, enfouissement des ordures	1,703.90
7549	Sonic, huile à chauffage garage et entrepôt	851.56
7550	Garage J. Fortier, inspection mécanique Ford 1967 (incendie)	243.80
7551	Alain Noël, 2 ^e vers. transport adapté	1,475.00
7552	Johanne Leboeuf, 2 ^e vers. transport adapté	1,239.00
7553	Marie-Claude Lépine, 2 ^e vers. transport adapté	590.00

2012-01-04 Achat de radios pour les camions de déneigement

Il est proposé par le conseiller Hilarius Peter et appuyé par le conseiller Louis Manseau et résolu à l'unanimité que le conseil autorise l'achat de 2 radios mobiles ICOM IC-F5011-VHF, antenne, programmation et installation au coût de 1,000\$ plus taxes pour le camion P01 et le camion du chef pompier. Avenant la démission du chef pompier, la radio sera installée dans le véhicule du nouveau chef pompier. Adopté

2012-01-05 Demande de subvention au programme d'aide au transport adapté

Michel Noël, maire se retire des discussions et Francine Trahan, pro-maire le remplace à la présidence.

CONSIDÉRANT les demandes faites par Johanne Leboeuf et Alain Noël pour une subvention d'aide au transport adapté;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a l'obligation de subventionner pour les transports à l'intérieur de son territoire;

Il est proposé par le conseiller Maxime Bathalon et appuyé par le conseiller Pierre Noël et unanimement résolu de confirmer l'engagement de la municipalité à offrir un service de transport adapté dans le cadre du volet souple des modalités d'application du nouveau programme d'aide au transport adapté, le 1^{er} janvier 2012 étant la date du début du service;

La municipalité s'engage à défrayer quatre cents (400) déplacements pour une estimation du coût total annuel de 10,000\$ à l'extérieur de la municipalité, à raison de 20% des coûts du service de transport adapté, soit un montant de 2,000\$. La subvention directe à l'utilisateur étant le mode d'organisation retenu par la municipalité;

La municipalité effectuera le paiement de la subvention deux (2) fois par année, soit en juillet pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin et en janvier pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre, suite à la résolution du conseil autorisant le paiement. Le versement est conditionnel à la réception du rapport confirmant les déplacements réels effectués;

Pour l'année 2012, l'utilisateur aura le choix de produire un seul rapport en date du 31 décembre 2012 et ainsi obtenir un paiement complet en janvier 2013 ou deux rapports et deux paiements tel que stipulé ci-haut.

Le maire et la directrice générale / secrétaire-trésorière sont autorisés à signer tous documents se rapportant à cette demande de subvention, notamment un engagement de l'utilisateur à respecter les conditions;

Il est de plus résolu que la participation financière de la municipalité est conditionnelle à la subvention du Ministère des transports du Québec.
Adopté

2012-01-06 Avis de motion règlement déterminant les distances séparatrices pour protéger les puits artésiens et de surface et régissant l'usage et le transport sur les chemins municipaux de produits susceptibles de compromettre la qualité de l'eau, l'environnement ou la santé et le bien-être général des résidents de la municipalité

Michel Noël réintègre son siège et la présidence de la réunion

Avis de motion est donné par le conseiller Pierre Noël afin qu'un règlement déterminant les distances séparatrices pour protéger les puits artésiens et de surface et régissant l'usage et le transport sur les chemins municipaux de produits susceptibles de compromettre la qualité de l'eau, l'environnement ou la santé et le bien-être général des résidents de la municipalité soit adopté à une séance ultérieure du conseil. Adopté

2012-01-07 Barrage de castors M. Champoux

Suite à une demande de M. Claude Champoux concernant un barrage de castors qui cause des dommages par inondation, il est proposé par le conseiller Maxime Bathalon et appuyé par le conseiller Pierre Noël et unanimement résolu que la municipalité demande à M. Roger Maillet d'aller trapper les castors chez M. Claude Champoux, M. Gilbert Beaudoin et M. Yves Manseau. Benoit Noël demandera à M. Jocelyn Giguère d'aller défaire les barrages si nécessaires lorsque les castors auront été trappés. Adopté

2012-01-08 Achat et installation d'un chauffe-eau au loisir

Il est proposé par le conseiller Pierre Noël et appuyé par le conseiller Maxime Bathalon et unanimement résolu que le conseil autorise l'achat et l'installation d'un nouveau chauffe-eau à la salle des loisirs pour remplacer le vieux qui est défectueux au coût de 504.74\$ taxes incluses. Adopté

2012-01-09 Annulation du droit de mutation pour la propriété du 503 Route 116 appartenant à Jonathan Noël et Jean-François Dufort

Attendu que le notaire n'avait pas inscrit sur le contrat de vente que Messieurs Jonathan Noël et Jean-François Dufort devaient inscrire

l'immeuble comme faisant partie d'une exploitation agricole enregistrée dans l'année suivant l'achat.

Attendu que l'article 17.1 de la Loi concernant les droits de mutations immobilières dit qu'il a exonération lorsqu'on inscrit sa propriété comme faisant partie d'une exploitation agricole enregistrée dans l'année suivant l'achat;

Attendu que la secrétaire a fait le droit de mutation lors de la réception de l'avis de modification de la MRC de Drummond puisqu'il n'y avait de clause d'exonération;

Attendu que Monsieur Jean-François Dufort a demandé à la réception du droit de mutation d'annuler celui-ci mais qu'il n'a pas produit les documents prouvant l'inscription au MAPAQ de l'exploitation agricole enregistrée;

Attendu que nous avons reçu l'avis de modification de la MRC de Drummond prouvant que Messieurs Jonathan Noël et Jean-François Dufort avaient inscrit l'immeuble du 503 Route 116 comme exploitation agricole enregistrée dans les délais en décembre 2011 seulement;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Hilarius Peter et appuyé par le conseiller Louis Manseau et unanimement résolu que le conseil municipal autorise la secrétaire à annuler le droit de mutation et les intérêts concernant la propriété située au 503 Route 116 appartenant à Messieurs Jonathan Noël et Jean-François Dufort. Adopté

2012-01-10 Achat de panneaux pour la bande de la patinoire

Il est proposé par la conseillère Francine Trahan et appuyé par le conseiller Pierre Noël et unanimement résolu que le conseil autorise l'achat de 4 feuilles de plastique pour réparer les bandes de patinoire au terrain des loisirs au coût de 505.89\$ taxes incluses. Adopté

2012-01-11 Unité de chauffage à la caserne

Il est proposé par la conseillère Francine Trahan et appuyé par le conseiller Pierre Noël et unanimement résolu que le conseil défraie les coûts pour le branchement par PP Deslandes des unités de chauffage de la caserne qui ont été remplacées par la compagnie suite à une défectuosité de l'équipement qui était garanti. Adopté

2012-01-12 Branchement d'un ventilateur à la station de pompage

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau et appuyé par le conseiller Hilarius Peter et unanimement résolu que le conseil autorise le branchement d'un ventilateur à la station de pompage par la compagnie PP Deslandes. Adopté

2012-01-13 Approbation des états des résultats du Transport adapté

Michel Noël, maire se retire des discussions et Francine Trahan, pro-maire le remplace à la présidence.

Il est proposé par le conseiller Maxime Bathalon et appuyé par le conseiller Pierre Noël et unanimement résolu que le conseil approuve l'état de résultat du transport adapté suivant à savoir un revenu total de 8772.00\$ comprenant un revenu des usagers de 1161\$, la contribution municipale de 2580\$ et la contribution gouvernementale de 5031\$. La dépense totale est de 7611\$. Les sommes totales versées aux usagers de la subvention directe sont de 7611, le montant annuel versé à Mme Marie-Claude Lépine est de 2124\$ pour 144 déplacements; le montant annuel versé à Alain Noël est de 2537\$

pour 172 déplacements et le montant annuel versé à Mme Johanne Leboeuf est de 2950\$ pour 200 déplacements. Adopté

2012-01-14 Annulation de la résolution 2011-12-271 pour l'amélioration du réseau routier

Michel Noël réintègre son siège et la présidence de la réunion

Attendu que le Ministère des Transports a refusé les travaux de reconstruction du trottoir de la rue de l'Église afin d'obtenir la subvention du député;

Attendu que les travaux effectués sur le Rang 9 ont été acceptés pour la subvention de la taxe d'accise;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Maxime Bathalon et appuyé par le conseiller Louis Manseau et unanimement résolu que le conseil municipal annule la résolution 2011-12-271 afin de demander la subvention du député pour les travaux effectués sur le chemin Deslandes et les rues Industrielle, Principale, Giguère, du Moulin. Adopté

2012-01-15 Résolution pour l'amélioration du réseau routier.

Il est proposé par la conseillère Francine Trahan et appuyé par le conseiller Pierre Noël et unanimement résolu : « Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin municipal de la rue de l'Église pour un montant subventionné de \$7 500, conformément aux exigences du ministère des Transports. » « Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin Deslandes, les rues Industrielle, Principale, Giguère et du Moulin dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué. » Adopté

Questions de l'assistance

M. Grenier demande pourquoi il n'a pas de diminution du coût pour l'enlèvement des ordures. Nous lui expliquons que nous avons pris le plus bas et le seul soumissionnaire qui a répondu à l'appel d'offre sur les trois soumissionnaires invités à soumissionner et que la taxe d'ordures comprend aussi l'enfouissement.

Lecture de la correspondance du mois

2012-01-16 Adoption du budget 2012 de l'OMH

Il est proposé par le conseiller Pierre Noël et appuyé par la conseillère Francine Trahan et unanimement résolu que le conseil municipal de Durham-Sud approuve le budget 2012 de l'OMH et de faire le paiement de la contribution de la municipalité pour l'année 2012 au montant de 3,741 \$ en deux versements soit un premier en avril et le deuxième en octobre. Adopté

2012-01-17 Proclamation des journées de la persévérance scolaire dans notre municipalité

CONSIDÉRANT QUE la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec mobilise depuis 2004 tous les acteurs de la communauté à soutenir la réussite éducative afin que le plus grand nombre de jeunes obtiennent un premier diplôme ou qualification;

CONSIDÉRANT QUE la région du Centre-du-Québec a besoin d'une relève qualifiée pour assurer son plein développement socioéconomique;

CONSIDÉRANT QUE la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec tient, du 13 au 17 février 2012, sa deuxième édition centricoise des *Journées de la persévérance scolaire*, sous le thème *Le Centre-du-Québec en route vers la réussite*;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la deuxième édition centricoise des *Journées de la persévérance scolaire*, la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec invite tous les acteurs de la communauté à poser un geste d'encouragement à l'égard de la persévérance scolaire afin de démontrer aux jeunes que la communauté les soutient dans la poursuite de leurs études.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Maxime Bathalon et appuyé par le conseiller Hilarius Peter et unanimement résolu de déclarer les journées des 13, 14, 15, 16 et 17 février 2012 les *Journées de la persévérance scolaire* dans notre municipalité.

2012-01-18 Résiliation d'entente relative au service de paiements de factures de la Banque Nationale du Canada

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau et appuyé par le conseiller Hilarius Peter et unanimement résolu que la Municipalité de Durham-Sud résilie l'entente relative au service de paiements de factures de la Banque Nationale du Canada. Michel Noël, maire et Christiane Bastien, directrice générale/secrétaire-trésorière

sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires à la résiliation de cette entente. Adopté

2012-01-19 Réparation d'un cric pour le garage

Il est proposé par le conseiller Pierre Noël et appuyé par le conseiller Maxime Bathalon et unanimement résolu que la municipalité fasse réparer le cric du garage si le coût de la réparation ne dépasse pas la moitié (1/2) du coût d'un neuf. Si le coût dépasse la moitié du coût d'un neuf, la municipalité en achètera un nouveau cric. Adopté

2012-01-20 Levée de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Louis Manseau et appuyé par le conseiller Pierre Noël et unanimement résolu de lever l'assemblée à 21h. Adopté

Michel Noël, maire

Christiane Bastien dir. gén. secr.-trés.